Le Journal de Gien, 23 février 2012

Echec de la médiation proposée par Estelle Jouili

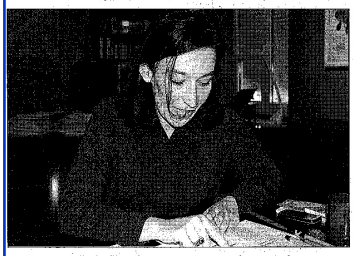

Estelle Jouili poursuivra son action, coûte que coûte

Au lendemain de l'épisode du dernier conseil municipal de décembre qui a marqué la commune, Estelle Jouili, maire d'Ouzouer sur Loire a fait appel au sénateur Sueur, président de la commission des lois du Sénat, pour prendre conseil auprès de lui afin de trouver une solution pour régler le conflit avec son conseil et reprendre le travail. Ce dernier a proposé d'intervenir en qualité de médiateur car selon les propos de l'édile, il a toujours soutenu son travail qui mérite d'être défendu.

Une médiation a donc été proposée, lundi en mairie à 20 h, où étaient présents quelques membres de sa majorité, MM. Olivier Fortin, Dominique Briaux, Thierry Tamplier, Jean-Pierre Foubert et Mme Lydie Colas et à la demande du sénateur, le collectif de soutien d'Estelle Jouili représenté par MM. Chartois, Leblanc et Labrette.

Les conseillers de l'opposition n'étaient pas invités à cette réunion.

Journal de Gien : Comment s'est passée cette entrevue ?

Mme Estelle Jouili : *« Mal. J'y allais avec l'état d'esprit de ma lettre des vœux adressée aux habitants d'Ouzouer dans le but d'ouvrir le dialogue et demander l'apaisement. Les conseillers l'ont refermé brutalement avec des invectives, et propos mensongers. Il en a été de même avant cette médiation. Nous nous étions réunis pour une réunion de travail sur le budget avec tous les conseillers. Ils n'ont pas souhaité travailler, ont cherché des excuses, bref, c'est toujours le même scénario, les mêmes propos. Ils ne veulent plus entendre parler du projet du bourg. C'est le statu quo. Ils réclament tous ma démission. »*

JdG : Que comptez vous faire ?

E.J. : *« Je continue sur ma lancée pour préparer le budget, avec ou sans eux. MM. Foubert et Grimaux m'épauleront. »*

JdG : Pensez vous qu'il y ait un risque que le budget ne soit pas voté ?

E.J. : *« La majorité a clairement dit qu'elle voterait contre. Jean-Pierre Sueur leur a démontré le caractère dangereux d'une telle décision et leur a posé deux questions. La première : Comment pouvez-vous ne pas voter un budget dont les résultats sont extrêmement positifs ? Leur réponse : ils s'en moquent, ce n'est pas leur problème. Ce qui provoquera la dissolution du conseil, avec à l'automne de nouvelles élections ou le nouveau conseil ne fonctionnera que pour une durée d'un an, puisque les élections municipales auront lieu en 2014. Le médiateur a démontré l'absurdité et l'irresponsabilité d'envisager cette échéance. La commune sera condamnée à l'immobilisme. L'autre question qu'a posée le sénateur était : qu'est ce qui vous différencie des opposants ? Leur réponse a été qu'ils feront une liste. Eux n'ont pas démissionné »*

JdG : La commune vit des moments forts actuellement, où les histoires scabreuses, des règlements de comptes en tous genres se multiplient etc. Certains pensent même que vous en êtes la cause. Qu'en pensez-vous ?

E.J. : *« Je suis la victime de tous ces agissements et ce depuis 2008. Je suis sujette à des invictives, accusations calomnieuses. Ce sont ceux qui m'accusent qui en sont la cause et nuisent à l'image de notre commune. Moi j'aime ma commune. On s'en prend à ma vie privée, pour nuire à mon action publique. Mais je continuerai à défendre ma commune dans le cadre de mes fonctions. »*

JdG : Mais on vous reproche votre manque de communication, votre « esprit borné et revanchard », que vous ne vous remettez pas en cause et ce suite à la question que j'ai posée à de nombreux habitants durant toute cette semaine : que pensez vous de votre maire ?

E.J. : *« Les gens ne me connaissent pas, et ne veulent pas me connaître. Les « revanchards », ce n'est pas moi et je ne me reconnais pas dans cette description. Je suis ouverte au dialogue. Je sais aussi garder mon calme et mon sang-froid quand je subis des propos qui relèvent d'attaques insidieuses. Tout ça fait partie de la légende, du fantasme. J'ai une ambition pour ma commune et ceux qui voulent faire comme avant alors qu'ils voulaient le changement sont négatifs et nuisent au développement de notre commune. »*

La commune va sans doute vivre encore des jours difficiles, puisqu'aucune action positive n'a été trouvée. Le vote du budget sera le prochain moment fort, et ce qui en résultera, aura une incidence sur le devenir d'Ouzouer-sur-Loire déjà bien décimée.

F. Millot

Phoca PDF